

Colle à froid

UZIN RK 33

Colle à froid à dispersion (D3) pour l'encollage des languettes et rainures

Domaines d'application :

Colle à froid à dispersion pour l'encollage des languettes et rainures. Pour usage intérieur.

Principal domaine d'application :

- ▶ Parquets contrecollés
- ▶ Panneaux de fibres à densité moyenne MDF

Domaine d'application étendu :

- ▶ Sols stratifiés

Convient également comme colle à bois universelle pour un grand nombre de bois et matériaux dérivés du bois, pour l'encollage des joints, tenons et chevilles, etc.

Avantages du produit / Propriétés :

Colle blanche épaisse à dispersion, à base d'eau, dans une bouteille doseuse pratique.

Composition : Polyacétate de vinyle.

- ▶ Séchage très rapide et finition transparente
- ▶ Bonne résistance à l'eau
- ▶ Groupe de résistance D 3
- ▶ Sans solvants

Caractéristiques techniques :

Type de contenant :	Bouteille avec buse
Conditionnement :	810 g
Conservation :	au moins 12 mois
Couleur :	blanc
Consommation :	5 – 30 g /mètre courant, en fonction de la taille des joints
Température de mise en œuvre :	min. 15 °C
Temps ouvert :	5 à 10 minutes*
Résistance à la charge :	après 12 heures env.*
Résistance finale :	après 1 à 2 jours*

* À 20 °C et avec 65 % d'humidité relative de l'air.

Données d'utilisation :

Consommation (en fonction de la taille des joints)	5 – 30 g /mètre courant
Une bouteille de 810 g suffit pour env.	25 – 150 mètres courants

Les données contenues dans cette Fiche Produit reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables. Cette édition annule et remplace les précédentes. Vous trouverez la version en vigueur de cette fiche sur notre site internet: www.uzin.fr

UZIN | Une marque de la Uzin Utz AG

DE | Uzin Utz AG | Dieselstraße 3 | DE-89079 Ulm | Telefon +49 (0)731 4097-0 | Telefax +49 (0)731 4097-214 | E-Mail info@uzin.com | Internet www.uzin.de

FR | Uzin France SAS | 6 avenue du Professeur André Lemierre | FR-75980 Paris Cedex 20 | Téléphone +33 (0)1 41 63 27 20 | Téléfax +33 (0)1 41 63 27 21 | E-mail info@uzin.fr | Internet www.uzin.fr

CH | Uzin Tyro AG | Ennetbürgerstrasse 47 | CH-6374 Buochs | Telefon +41 (0)41 6 24 48 88 | Telefax +41 (0)41 6 24 48 89 | E-mail info@uzin.ch | Internet www.uzin.ch



Mise en œuvre :

1. Couper la pointe de la buse en biais en fonction de la largeur d'ouverture requise.
2. Appliquer la colle sur la partie supérieure de la languette ou dans la rainure. Assembler ensuite les éléments en bois pendant le temps ouvert de la colle et, le cas échéant, presser avec une cale de frappe ou un marteau.
3. Si le dosage est correcte, une petite quantité de colle s'échappe du joint.
4. Sur les parquets contrecollés ou sols stratifiés, éliminer immédiatement la totalité de la colle s'étant échappée de la rainure avec un chiffon humide.

Consignes importantes :

- ▶ Possibilité de stockage pour une durée de min. 12 mois dans l'emballage d'origine et à température moyenne. Protéger du gel.
- ▶ Température d'application idéale de 18 °C à 25 °C, humidité relative de l'air < 75 %.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Exempt de solvants. Ininflammable. Pendant la mise en oeuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées. Après séchage complet le produit présente une odeur neutre et est physiologiquement et écologiquement sans danger.

Conditions climatiques conformes aux normes dans le local lors de la pose, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Elimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages plastiques totalement vidés. Elimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Elimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.